

MASTER EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

**Guide de mise en place du contrat
et fiche de formation**

ISTC

MANAGEMENT
et **COMMUNICATION**

Année universitaire 2025 - 2027

EN BREF

LE MASTER ISTC

- **Rythme** : 3 semaines en entreprise / 1 semaine en formation (sauf septembre : 4 semaines en entreprise ; octobre, février et avril : 2 semaines en formation)*
- **Contrat** : Contrat de Professionnalisation
- **Diplôme** : Titre RNCP «Marketing, Vente (MASTER)» de niveau 7
- **Durée** : minimum 24 mois : le contrat peut débuter au plus tôt le 10 juin 2025 et doit s'achever entre le 1er septembre et le 29 octobre 2027
- **Compétences visées** : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35907/>

Compétences spécifiques

- Élaborer une vision stratégique en Marketing-Vente-Communication
- Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en Marketing-Vente-Communication
- Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en Marketing-Vente-Communication
- Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en Marketing-Vente-Communication
- Développer une culture managériale et organisationnelle
- Accompagner les comportements et postures au travail

Compétences transversales

- S'appropriier les usages avancés et spécialisés des outils numériques
- Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
- Communiquer en contexte professionnel
- Contribuer à la transformation en contexte professionnel

RÉFÉRENCES ADMINISTRATIVES

- **Le Titre délivré :**
 - › **Intitulé du titre RNCP** : « Marketing, vente (Master) »
 - › **Numéro de titre RNCP** : 35907
 - › **Date d'enregistrement de la fiche au RNCP** : 24/09/2021
 - › **Certificateur** : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (par jury rectoral – Académie de Lille)
- **Code diplôme** : 135 312 76

LE RECRUTEMENT

LA MISE EN PLACE

DU CONTRAT

LE SERVICE EMPLOYABILITÉ VOUS AIDE À RECRUTER VOTRE ALTERNANT

Le service Employabilité de l'ISTC travaille en relation étroite avec chaque entreprise en respectant les étapes suivantes :

- Vous envoyez votre offre définitive en créant votre compte sur la plateforme Employabilité de l'ISTC : <https://istc.dataalumni.com/new>
- Si besoin, le service Employabilité peut vous aider à finaliser votre offre (missions, type d'encadrement...)
- Nous identifions ensemble le profil recherché : Hard skills (compétences métiers ou techniques), Soft skills...
- **Si vous le souhaitez, l'ISTC effectue un pré-casting des étudiants** en fonction du profil recherché
- Nous vous mettons en contact avec les étudiants ciblés et intéressés
- Vous sélectionnez le candidat pépète
- Une fois le candidat sélectionné, vous remplissez le formulaire en ligne pour la création du contrat : <https://forms.office.com/r/eNXG6h9d0g>
- Ensuite, nous rédigeons tous les documents obligatoires (Convention de formation, cerfa...)
- Nous vous les envoyons en signature électronique en suivant deux étapes :
 1. L'entreprise et l'alternant signent d'abord les documents
 2. L'ISTC contresigne en dernier lieu
- Une fois les documents signés par tous, chaque partie prenante reçoit les documents qui la concerne.

3

TARIF DE FORMATION ET RESTE À CHARGE

Selon le montant de prise en charge de votre OPCO, un reste à charge pourra vous être demandé.

Le montant annuel du tarif est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenant, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprenants en situation de handicap). Selon le montant de prise en charge de votre OPCO, un reste à charge pourra vous être demandé. Le cas échéant, il sera à régler par chèque au maximum 30 jours après réception de la facture.

Le principe de gratuité du contrat de professionnalisation est défini dans l'article L.6325-2-1 du code du travail.

INFORMATION SUR LES SALAIRES DES APPRENANTS

La rémunération se base sur le SMIC et dépend de plusieurs critères (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16148>)

1. Age de l'apprenant
2. Année de contrat de Professionnalisation
3. Convention collective de votre entreprise : salaire minimum conventionnel (SMC)
4. Accords spécifiques d'entreprise

La prime d'activité de la CAF : Les alternants de plus de 18 ans peuvent en bénéficier sous certaines conditions (<https://www.dcaf.fr/wps/portal/caffr/simulateurpa/>).

Changement de tranche d'âge :

Les majorations du salaire d'un apprenant liées à son passage d'une tranche d'âge à une autre prennent effet à partir du 1er jour du mois suivant la date de son anniversaire. En clair, pour un apprenti ayant eu 21 ans le 03 février, la majoration de salaire interviendra le 01 mars suivant.

CONTACT RELATIONS ENTREPRISES

Pascal Gros

Responsable relations entreprises et employabilité

Tél. 03.61.76.75.10

pascal.gros@istc.fr

ORGANISATION DE LA FORMATION

OBJECTIF

Acquisition en alternance d'une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). « Les formations en alternance contribuent à l'insertion professionnelle ».

PUBLICS VISÉS ET PRÉREQUIS

Public visé :

De 16 à 25 ans révolus (26 ans moins un jour) pour compléter la formation initiale.

De 26 ans et plus pour les demandeurs d'emploi.

Sans condition d'âge pour les bénéficiaires du RSA : (Revenu de solidarité active), de l'ASS : (Allocation de solidarité spécifique) ou de l'AAH : (Allocation aux adultes handicapés) et pour les personnes sortant d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Pré-requis :

BAC+3 validé (180 ECTS) ou titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 6 (dans les filières management, marketing, commerce, digital, communication...) validé.

Niveau nécessaire et reconnu en management, communication et marketing.

Qualités personnelles appréciées : Prise de hauteur, esprit d'analyse et de synthèse, capacités managériales, autonomie, sens de l'organisation, sens de l'écoute, créativité.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Les personnes en situation de handicap (selon l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles) peuvent bénéficier d'une procédure spécifique (concours et durant la formation). L'anticipation de la déclaration est vivement recommandée dans le but d'assurer la meilleure entrée dans le processus de formation.

Pour toute demande d'information et démarche d'accompagnement, un réseau de référents est à votre disposition :

- Référents handicap ISTC :
Bogna ROZPARA - bogna.rozpara@istc.fr - 03.59.31.50.35
Virginie Duret - virginie.duret@istc.fr - 06 15 33 04 97
- MAH Mission Accueil Handicap, <https://mah.univ-catholille.fr/> - 03.20.13.40.31

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès aux candidats a lieu sur concours : (candidats hors cycle Licence ISTC) :

- Dossier d'admissibilité

Étude de cas de mise en situation professionnelle, CV projectif, lettre de motivation, lettre de recommandation et niveau d'anglais (score TOEIC / TOEFL ou attestation de l'établissement d'origine validant un niveau de langue anglaise B2).

- Oral d'admission

Dates et sessions :

Les dates et informations sont présentes sur la plateforme <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Une seule candidature au concours est autorisée par année universitaire. Le nombre de places disponibles par groupe est mentionné sur la plateforme [monmaster.gouv.fr](https://www.monmaster.gouv.fr/)

Équivalences et passerelles :

Les demandes d'équivalences et de passerelles pour intégrer la formation font l'objet d'une étude personnalisée.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

La formation est organisée par groupe de **30 apprenants maximum**.

DURÉE DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 2 années

- Master 1 : 455 heures (formation et examens) – Master 2 : 455 heures (formation et examens)
- M1/M2 : 24 mois de contrat en entreprise – Calendrier disponible sur demande par mail à : alternance@istc.fr

Début de la formation :

- Le démarrage de la formation en 1^{ère} année de Master est fixé au lundi 25 août 2025*.
- Le démarrage de la formation en 2^{ème} année de Master est fixé au 21 septembre 2025*.

6

La date de début de formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début de l'exécution du contrat (Article L.622-12 du code du travail).

TARIF DE FORMATION POUR L'APPRENTI

Article L. 6325-2-1(Code du travail) : «**le principe de gratuité du contrat de professionnalisation est consacré sans équivoque par le code du travail, [et] qu'il n'existe aucun texte législatif dérogoire**».

Cf. page 3.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

L'objectif de la formation est de préparer les étudiants à la prise progressive de responsabilités dans les métiers et fonctions de manager. L'ISTC forme des généralistes à la stratégie et au développement d'entreprise, capables d'exercer en toute responsabilité et autonomie les activités et fonctions suivantes :

- Gestion de la communication des marques et de l'entreprise
- Développement d'actions stratégiques relatives au marketing et à la communication ; Gestion d'une offre de produits ou services
- Contrôle de l'évolution des marchés et veille concurrentielle
- Étude et analyse du comportement du consommateur
- Management des équipes et accompagnement des postures
- Compréhension des nouveaux outils utilisés en marketing
- Intégration du digital dans l'ensemble des activités et développement de solutions innovantes en digital marketing
- Développement d'approches commerciales innovantes

*calendrier de formation sous réserve de modifications

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de mobiliser des compétences spécifiques et des compétences transversales : [fiche RNCP N°35907](#)

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Les métiers occupés par les diplômés à la sortie (liste non exhaustive)

- Responsable communication 360
- Chef de projets
- Brand et social manager
- Directeur de clientèle
- Responsable marketing et communication

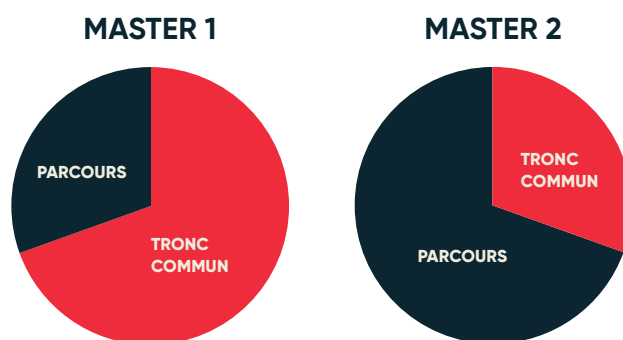
Etude Baromètre ISTC (<https://www.istc.fr/formations/les-metiers-communication>)

POURSUITE DES ÉTUDES

Si la formation est principalement à visée professionnelle, les étudiants qui le souhaitent, et dont le niveau et le projet de thèse le justifiera, pourront envisager une poursuite d'études en doctorat. Ils bénéficieront alors de l'encadrement d'universitaires spécialisés dans les disciplines de sciences de gestion ou de sciences de l'information et de la communication.

CONTENU DE FORMATION

Le programme Master ISTC est organisé sur la base d'un tronc commun et d'un parcours.



Le tronc commun

Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements.

Master 1 :

- Culture et langues
- Stratégies
- Soft skills et employabilité
- Management
- Transformation et innovation

Master 2 :

- Culture et langues
- Stratégies
- Développement personnel et Soft skills
- Management
- Innovation, transformation et expertise parcours

Les Parcours proposés

- Territoire de marque
- Communication responsable & RSE
- Expérience client
- E-commerce & Data marketing
- Entrepreneurat

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Moyens :

- Plateforme pédagogique digitale
- Learning Management System (LMS 365)
- Bibliothèque universitaire
- Services de la vie Étudiante de l'Université Catholique de Lille (santé, sport, restauration, solidarité...)

Méthodes pédagogiques :

L'ISTC fait le choix d'une approche pédagogique déductive et inductive mobilisant les approches de :

- L'apprentissage mixte
- La classe inversée
- Le coaching
- L'apprentissage par projets et l'approche expérientielle

Combinées, ces approches ont pour objectif de développer chez les apprenants des compétences techniques, stratégiques et managériales attendues d'un manager de la communication, du marketing et du digital.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation (épreuves écrites et orales) et examens en fin de modules. Remise de bulletins de notes annuel.

8 VALIDATION

Conditions de validation Master 1 et Master 2

Moyenne générale de l'année $\geq$ ou $=$ à 10/20 et moyenne de chaque UE $\geq$ ou $=$ à 10/20

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS¹). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS¹ au-delà du grade de licence.

Le candidat dispose d'une année pour valider les blocs de compétences et / ou UE faisant défaut.

Acquisition par VAE :

La validation partielle ou totale du titre peut être délivrée dans le cadre d'une VAE.

Le candidat dispose d'une année pour valider les blocs de compétences faisant défaut.

Équivalences et passerelles

La formation proposée ne donne pas lieu à des passerelles ou équivalences identifiées. En revanche, elle délivre des crédits ECTS¹ qui permettent une mobilité de formation telle qu'inscrite dans le cadre des accords de Bologne. Enfin, le Master d'Etat délivré à l'issue de la formation constitue lui aussi un vecteur de mobilité.

1 - Européen Credit Transfer System - Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence, de licence professionnelle et de master.

RÉSULTATS DE LA SESSION DE FORMATION 2023 ET 2024

2023

2024

Nombre de candidats
filière apprentissage ⁽¹⁾ :

8

Nombre de candidats
filière apprentissage ⁽¹⁾ :

1

Taux d'interruption en
cours de formation ⁽¹⁾ :

0%

Taux d'interruption en
cours de formation ⁽¹⁾ :

0%

Taux d'insertion professionnelle
à 6 mois ⁽²⁾ :

88%

Taux d'insertion professionnelle
à 6 mois ⁽²⁾ :

NC

Taux d'insertion dans
les métiers visés des titulaires
de la certification à 6 mois ⁽³⁾ :

88%

Taux d'insertion dans
les métiers visés des titulaires
de la certification à 6 mois ⁽³⁾ :

NC

Taux d'insertion professionnelle
à 12 mois ⁽²⁾ :

NC

Taux d'insertion professionnelle
à 12 mois ⁽²⁾ :

NC

Taux de poursuite d'études /
reprise d'études ⁽¹⁾ :

0%

Taux de poursuite d'études /
reprise d'études ⁽¹⁾ :

0%

Taux de satisfaction exprimé par les
sortants ⁽¹⁾ :

70%

Taux de satisfaction exprimé par les
sortants ⁽¹⁾ :

75%

Taux de réussite ⁽¹⁾ :

76%

Taux de réussite ⁽¹⁾ :

100%

(1) : Source : études internes sur l'ensemble de nos apprentis.

(2) : Etude sur l'insertion professionnelle réalisée de septembre 2023 à février 2024, sur une population de 8 diplômés en novembre 2023, et sur une base de 8 répondants. Insertion professionnelle = en emploi ou en création d'entreprise. Information collectée par email, sms et téléphone.

(3) : Etude sur l'insertion professionnelle réalisée de septembre 2024 à février 2025, sur une population de 1 diplômé en novembre 2024, et sur une base de 1 répondant. Insertion professionnelle = en emploi, ou en création d'entreprise. Information collectée par email, sms et téléphone.

NOTRE VALEUR AJOUTÉE : L'EXPÉRIENCE INTÉGRALE

La combinaison croisée de 5 dimensions

UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE

L'ISTC fait le choix d'une approche pédagogique reposant sur l'analyse de situations réelles et complexes, plutôt que théoriques. L'apprenant est amené à jouer le rôle de consultant formulant ainsi des recommandations stratégiques et opérationnelles dans le secteur, le métier et/ou les domaines visés par les champs du marketing, de la communication, du digital... En collectif, il appréhende les postures managériales en jouant, tour à tour, les différents rôles au sein de ses équipes.

Ces deux approches ont pour objectif de développer chez les apprenants les compétences techniques, stratégiques et managériales attendues d'un manager de la communication et du marketing.

DES ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS ET D'EXPERTS

Une équipe de 55 formateurs : 30 % du monde académique et 70 % d'entre eux issus du monde professionnel, reconnus experts dans leurs disciplines. Partages d'expériences et de best practices jalonnent la maîtrise des outils et des techniques propres aux disciplines de chacun.

DE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

- Avant le choix de l'alternance : adéquation entre profil recherché par l'entreprise et compétences de l'alternant
- Pendant l'alternance : chaque alternant est suivi par un coach qui va régulièrement faire le point avec le tuteur et l'alternant (missions, axes de progrès...)
- Stratégie de sortie vers l'emploi : le service employabilité construit avec chaque étudiant son projet post-formation et son insertion professionnelle.

DES ENVIRONNEMENTS FACILITATEURS

Situé au cœur de l'écosystème d'Euratechnologies, le campus Wenov accueille la filière alternance de l'ISTC offrant ainsi un lieu unique permettant l'échange permanent entre tous les acteurs de la formation, de l'éducation et de l'emploi dans le numérique ; un incubateur EdTech et HR Tech permettant d'inventer les formations et les outils RH de demain ; une student factory, permettant d'héberger les apprenants ainsi qu'un panel de services disponibles pour tous.

LA PUISSANCE D'UN RÉSEAU

L'ISTC bénéficie de l'expérience et du dispositif de suivi des apprenants du CFA Jean Bosco. L'ISTC est membre de l'ARCES, de COMENT et de Place de la Com.

Qualifié EESPIG (Etablissement d'enseignement supérieur privé d'Intérêt Général) l'ISTC est également membre de la FESIC (Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif).

LIEU DE FORMATION **COORDONNÉES**

LIEU DE FORMATION

Wenov, campus de l'innovation, Euratechnologies

177 allée Clémentine Deman – 59000 Lille

Tél. 03.59.31.25.72 – ludevine.delbecque@istc.fr

CONTACT PROGRAMME

Virginie Duret

Responsable du cycle Master

Directrice Qualité

Tél. 03.59.31.50.84 – virginie.duret@istc.fr

CONTACT CONCOURS

Nastasia Charré

Responsable concours

Tél. 03.61.76.75.11 – nastasia.charre@istc.fr

CONTACT RELATIONS ENTREPRISES

Pascal Gros

Responsable relations entreprises et employabilité

Tél. 03.61.76.75.10 – pascal.gros@istc.fr

ISTC

et **MANAGEMENT**
COMMUNICATION

**ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT**

Wenov, campus de l'innovation, Euratechnologies
177 allée Clémentine Deman- 59000 LILLE

Tel. +33 (0)3 59.31.25.72

contact@istc.fr



CRGE CONFÉRENCE RÉGIONALE
DES GRANDES ÉCOLES
HAUTS-DE-FRANCE

